



Rapport rendant compte des résultats de la procédure d'audition du 18 juin 2007 concernant une convention contre les doubles impositions avec la Colombie

Avant d'être proposé pour signature au Conseil fédéral, le projet de convention contre les doubles impositions entre la Colombie et la Suisse a été soumis par l'Administration fédérale des contributions le 18 juin 2007, dans le cadre de la procédure d'audition, aux cantons ainsi qu'aux milieux économiques concernés par les conventions de double imposition. Les cantons et les milieux économiques qui ne se sont pas manifestés dans le délai imparti sont présumés avoir donné leur aval au projet de convention

Les milieux économiques ayant fait l'objet de la procédure d'audition regroupaient les associations suivantes:

- Economie suisse
- Swissbanking
- Swissholdings, Verband der Industrie-und Dienstleistungskonzerne in der Schweiz
- Versicherungsgesellschaften
- Transit-und Welthandel
- Schweiz.Gewerbeverband
- Anwaltsverband
- Treuhandkammer
- Finanzholding
- Maschinenindustrielle
- Grenzkraftwerke

La société Swiss International Airlines était également destinataire de la procédure d'audition.

Résultats de la procédure d'audition

Seuls les cantons du **Jura**, de **Vaud** et de **Zürich** se sont exprimés. Ils ont déclaré n'avoir pas d'observations à formuler sur le projet de convention.

S'agissant des milieux économiques se sont exprimés **Swissholdings** et **Swissbanking**.

Swissholdings n'avait pas d'observation spécifique à formuler et a salué la conclusion de cet accord avec un pays important pour les investissements directs suisses en Amérique latine.

Swissbanking a approuvé dans son ensemble le projet de convention et a salué en particulier le régime d'imposition prévu pour les dividendes (taux zéro pour les participations dès 20 pour cent). Elle a souligné que les solutions concernant l'entraide administrative correspondaient à celles conclues avec des Etats de l'Union européenne ou de l'OCDE. Elles sont en ligne avec la politique suisse actuelle dans ce domaine.